

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des vêtements
et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CHAUSSURES DE DÉTENU	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-127231/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 21120-127231	Date 2012-03-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-700-59564	
File No. - N° de dossier pr700.21120-127231	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-25	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Battisti, Rita	Buyer Id - Id de l'acheteur pr700
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3823 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification numéro 002 à cette demande de proposition est émise pour:

1. SUPPRIMER: L'invitation prend fin le 11 avril 2012 à 14:00 EDT

AJOUTER: L'invitation prend fin le 25 avril 2012 à 14:00 EDT

Il est possible de modifier une demande de proposition déjà dépassée en envoyant toute correspondance à ce sujet à la Réception des Soumissions avant la date de clôture, en indiquant le numéro de sollicitation 21120-127231/A et la date de clôture (11 avril 2012) sur l'enveloppe/fax.

2. Répondre aux questions posées par un fournisseur potentiel :

Q. L'échantillon réglementaire ne comporte pas de couture fermée ni de baguette à l'arrière de la chaussure, ce qui signifie que la tige est faite d'une seule pièce. Habituellement, pour faciliter la confection, une jointure simple ou une baguette est demandée. Pouvons-nous fabriquer la tige en deux pièces, pour que la partie interne de la tige soit cousue (assemblage) à la partie externe par une jointure simple ou une baguette ?

R. La chaussure doit être confectionnée conformément à l'échantillon réglementaire - avec un quartier (arrière) en une seule pièce. Une jointure ou une baguette ne sera pas acceptée.

Q. Dans quelle pointure devons-nous soumettre les échantillons de préadjudication? La pointure9?

R. N'importe quelle pointure de chaussure est acceptable pour l'échantillon de préadjudication.

Q. L'échantillon réglementaire que nous avons vu (Québec) comporte une doublure de languette en suède de 0,8 à 1,2 mm d'épaisseur. La languette est déjà en suède de 1,7 à 2,1mm d'épaisseur. On ne fait aucune mention d'une doublure de languette dans les spécifications.

R. La doublure de la languette est mentionnée dans la description d'achat (page 2 de 4) à la rubrique Première de propreté : « La première de propreté doit être en cuir de vache refendu noir d'une épaisseur de 0,8 à 1,2 mm. »

Q. Est-il vraiment nécessaire de doubler la languette? Ajouter une autre épaisseur de suède (de 0,8 à 1,2mm) sur la languette lui donnera plus de raideur et augmentera le prix de la chaussure.

R. Oui, la doublure de la languette (première de propreté) est requise conformément à l'échantillon réglementaire.

Q. Dans le document, page 2, on mentionne seulement :

« Premières : Les premières doivent avoir une épaisseur de 4 iron (1/12 po) en plus de posséder des propriétés antifongiques et imbibition par capillarité. » L'échantillon réglementaire que nous

avons vu (Québec) comporte une première amovible en EVA moulé contrecollée à une doublure Taibrelle. L'épaisseur de la première est de 4 mm.

R. La première doit être doublée d'un tissu à effet mèche (ce qui inclurait le produit Taibrelle). L'épaisseur de la première doit être d'au moins 4 iron (1/12 po). Une première de 4 mm n'est pas acceptable.

Q. On ne fait aucune mention dans les spécifications d'une première amovible. Est-il nécessaire d'utiliser l'EVA?

R. L'EVA n'est pas prescrit.

Q. Veuillez confirmer s'il faut utiliser une première amovible ou bien, une première ordinaire suffirait-elle?

R. La première peut être amovible ou fixe (collée). L'une ou l'autre option est acceptable.